



CCAMLR

Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique



Conserver les écosystèmes marins de l'Antarctique

La CCAMLR a été établie en 1982 par une convention internationale ayant pour objectif de conserver la vie marine en Antarctique, sans pour autant exclure l'exploitation, à condition que celle-ci soit menée de manière durable et qu'elle tienne compte des effets de la pêche sur les autres éléments de l'écosystème.

La CCAMLR est une commission internationale formée de 25 Membres ; de plus, 10 autres pays ont adhéré à la Convention.

Sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles, la Commission approuve une série de mesures de conservation déterminant l'utilisation des ressources marines vivantes de l'Antarctique.

C'est à chacun des membres de la CCAMLR qu'il incombe de faire appliquer les dispositions des mesures de conservation fixées par la CCAMLR.

Ils sont aidés dans cette tâche par des contrôleurs des pêches, des systèmes de suivi par satellite, des observateurs scientifiques et par les programmes de recherche nationaux.

Accomplissements de la CCAMLR :

- Un programme d'observateurs scientifiques en mer, reconnu comme meilleure pratique internationale
- Des décisions relatives à la gestion, qui tiennent compte de l'impact sur l'écosystème et de la durabilité des ressources exploitées
- Une nette réduction de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée qui affaiblit les mesures de conservation adoptées par la CCAMLR, grâce à des efforts conjugués de surveillance, de répression des infractions et de contrôle du marché
- Une réduction de la mortalité accidentelle d'oiseaux de mer dans les pêcheries réglementées de la CCAMLR : alors qu'elle était de plusieurs milliers d'oiseaux dans les années 90, elle est pratiquement nulle à présent
- Un travail novateur en matière de protection des écosystèmes marins vulnérables
- Une mise en place de processus scientifiques rigoureux pour étayer l'étude des aires marines protégées dans la zone de la Convention.



Photos de James Clark et Karl-Hermann Kock

Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources
Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
Комиссия по сохранению морских живых ресурсов Антарктики
Comisión para la Conservación de los Recursos Vivos Marinos Antárticos

www.ccamlr.org



CCAMLR

Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique



Conserver les écosystèmes marins de l'Antarctique

La CCAMLR a été établie en 1982 par une convention internationale ayant pour objectif de conserver la vie marine en Antarctique, sans pour autant exclure l'exploitation, à condition que celle-ci soit menée de manière durable et qu'elle tienne compte des effets de la pêche sur les autres éléments de l'écosystème.

La CCAMLR est une commission internationale formée de 25 Membres ; de plus, 10 autres pays ont adhéré à la Convention.

Sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles, la Commission approuve une série de mesures de conservation déterminant l'utilisation des ressources marines vivantes de l'Antarctique.

C'est à chacun des membres de la CCAMLR qu'il incombe de faire appliquer les dispositions des mesures de conservation fixées par la CCAMLR.

Ils sont aidés dans cette tâche par des contrôleurs des pêches, des systèmes de suivi par satellite, des observateurs scientifiques et par les programmes de recherche nationaux.

Accomplissements de la CCAMLR :

- Un programme d'observateurs scientifiques en mer, reconnu comme meilleure pratique internationale
- Des décisions relatives à la gestion, qui tiennent compte de l'impact sur l'écosystème et de la durabilité des ressources exploitées
- Une nette réduction de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée qui affaiblit les mesures de conservation adoptées par la CCAMLR, grâce à des efforts conjugués de surveillance, de répression des infractions et de contrôle du marché
- Une réduction de la mortalité accidentelle d'oiseaux de mer dans les pêcheries réglementées de la CCAMLR : alors qu'elle était de plusieurs milliers d'oiseaux dans les années 90, elle est pratiquement nulle à présent
- Un travail novateur en matière de protection des écosystèmes marins vulnérables
- Une mise en place de processus scientifiques rigoureux pour étayer l'étude des aires marines protégées dans la zone de la Convention.



Photos de James Clark et Karl-Hermann Kock

Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources
Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
Комиссия по сохранению морских живых ресурсов Антарктики
Comisión para la Conservación de los Recursos Vivos Marinos Antárticos

www.ccamlr.org